Projet de contournement nord de Fougères

Concertation du 18 janvier au 28 février 2021

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Couesnon
MARCHES DE BRETAGNE

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

Concertation du 18 janvier au 28 février

- **QU'EST-CE QU'UNE CONCERTATION PUBLIQUE ?**

Il s'agit d'un temps d'informations et d'échanges entre la collectivité et le public sur l'opportunité et les caractéristiques principales du projet, notamment les scénarios de tracé envisagés.

- **Objectifs de la concertation :**
  - bénéficier des avis et des retours de chacun afin d'aboutir à un projet de qualité, adapté au territoire,
  - répondre aux questions des habitants et usagers
  - éclairer la décision des élus.

- **Un avis du public attendu sur :**
  - l'opportunité du projet de contournement routier et de création d'itinéraires cycles,
  - les scénarios d'aménagement proposés
  - les effets sur le territoire, enjeux à prendre en compte et opportunités pour améliorer les déplacements locaux.

Concertation du 18 janvier au 28 février

- **Conférence de presse le 11 janvier 2021**

- **4 Ateliers de prévu** en présentiel à ce jour : *(En attente arbitrage Préfecture)*
  - 02 février 14h30 : associations sur invitation
  - 04 février 08h : acteurs économiques sur invitation
  - 04 février 10h30 : exploitants agricoles sur invitation
  - **06 février matin** 10h : atelier **citoyen** *sur inscription*

- **Réunion publique 19 février à 18h :**
  - En visio avec tribune réunie dans une même salle mais sans public,
  - Participation par le chat
  - *Proposition d'accueil dans des mairies qui le souhaitent pour ceux qui n'ont pas accès à internet* (inscription préalable – 6 personnes max par salle)

⇒ **En cas de durcissement des conditions d'accueil :**

- Ateliers en visio

Informations qui seront mises à disposition sur une page dédiée à chaque atelier sur site internet

- Réunion publique en visio mais sans accueil dans les mairies

Concertation du 18 janvier au 28 février

- **Supports de la concertation :**
  - Panneaux d'exposition
  - Dossier de concertation,
  - Registre libre et/ou formulaires d'expression
  - Adresse mail spécifique

  ContourFougeres@ille-et-vilaine.fr

- **A disposition :**
  - Dans les mairies de l'aire d'étude :

  Romagné / Lécousse / Fougères / St Germain en Coglès / Laignelet

  - Sur le site internet du Département : une page dédiée
  https://www.ille-et-vilaine.fr/contour-fougeres

Les panneaux d'expo

Le Contournement nord de Fougères

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Concertation du
18 janvier au
28 février 2021

Informez-vous et participez !

Afin de répondre à des besoins de sécurité et de fluidité des déplacements, tout en prenant en compte les enjeux du territoire (environnementaux, urbains), le Département d'Ille-et-Vilaine porte un projet de contournement nord des communes de Lécousse et Fougères. Ce projet est aujourd'hui soumis à une concertation publique, permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer.

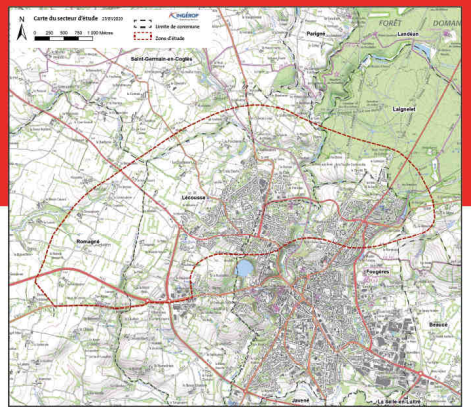

POURQUOI UN PROJET DE CONTOURNEMENT DE FOUGÈRES ?

1. **Pour faciliter et fluidifier les circulations** à la fois dans et hors l'agglomération ;
2. **Pour sécuriser davantage les usagers et les riverains,** notamment dans les zones urbaines ;
3. **Pour désenclaver l'agglomération** et faciliter les déplacements vers les territoires limitrophes (Manche, Mayenne) ;
4. **Tout en s'inscrivant dans le développement** durable du territoire.

Des enjeux environnementaux et urbains à prendre en compte

Le projet s'insère dans **un cadre environnemental riche**, avec notamment la forêt de Fougères, ou les zones de captages d'eau potable (AEP). Il doit en outre s'insérer de façon fine afin de limiter ses effets sur le tissu urbain.
Enfin, il intègre la **création de pistes cyclables utilitaires**, et s'inscrit dans une réflexion plus globale sur **l'intermodalité** et le développement de **nouvelles mobilités.**

Votre avis compte !

La concertation vous permet, **du 18 janvier au 28 février 2021,** de vous informer et de vous exprimer sur le projet, notamment sur son opportunité et les variantes de tracé proposées. À l'issue de la concertation, le Département dressera un bilan qui éclairera la décision des élus.

JE CONSULTE LE DOSSIER DE CONCEPTATION ET JE DONNE MON AVIS :
- **via la page en ligne dédiée :** https://www.ille-et-vilaine.fr/contour-fougeres ;
- dans les registres et les formulaires d'expression en mairies.

INSCRIPTION SUR LA PAGE DÉDIÉE
https://www.ille-et-vilaine.fr/contour-fougeres

JE M'INSCRIS ET PARTICIPE AUX RENCONTRES DE LA CONCERTATION :
- **Un atelier contributif** sur les enjeux et les variantes du projet de contournement ;
- **Une réunion publique.**

Au regard du contexte sanitaire évolutif, les dates seront précisées sur le site internet, par voie de presse et affichage dans les lieux d'exposition.

Le Contournement nord de Fougères

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Les variantes proposées :
variantes 1 à 3

LA VARIANTE 1

- **6,5 km** de tracé entre le giratoire de Villeneuve et le giratoire de la Massonnais ;
- Une **réutilisation et sécurisation des infrastructures existantes (pas de voie nouvelle)** ;
- Un réaménagement de certains carrefours pour **éviter les ralentissements**.

PRINCIPAUX EFFETS ET ENJEUX

- **Pas d'impact sur les milieux agricoles, ni sur les milieux naturels** ;
- **Un trafic qui demeure important** dans le centre de Fougères et Lécousse, source d'insécurité et de nuisances.

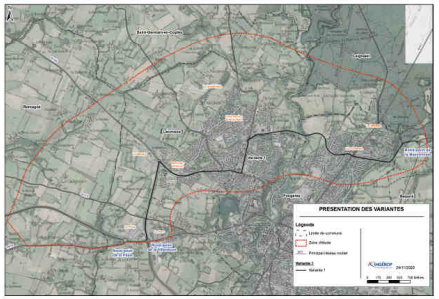

LA VARIANTE 2

Un tronçon commun s'appuyant sur les voies existantes du rond-point de Villeneuve au boulevard de la Motelle. Un giratoire est ensuite créé sur la RD 155 ainsi qu'une nouvelle voie permettant **de contourner la partie urbanisée à l'ouest de Lécousse** jusqu'au carrefour de la Guillardière.

Puis, trois alternatives de tracé possibles

- Variante 2 : section neuve **contournant le quartier de la Côte du Nord vers l'est, franchissant la voie verte et le Nançon.**
- Variante 2bis : **section évitant le franchissement de la voie verte et du Nançon.**
- Variante 2ter : section s'appuyant sur les **routes existantes** (la RD 798 et la RD 806).

Une **longueur totale du tracé entre 6,8 et 7,6 km**, selon l'alternative choisie.

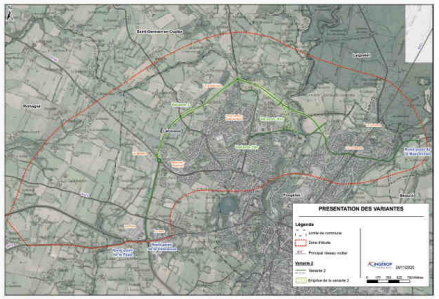

PRINCIPAUX EFFETS ET ENJEUX

- Une **emprise foncière limitée** (peu de tracé neuf) ;
- Des **effets positifs limités sur le trafic** (RD 155 et RD 798 soulagées pour les variantes 2 et 2bis) ;
- Une **emprise foncière limitée** (peu de tracé neuf) qui évite la forêt de Fougères. Les tracés 2bis et 2ter évitent le Nançon et le périmètre de protection immédiat du captage de Fontaine la Chèze ;
- Un enjeu lié à **la proximité de lotissements** à l'ouest de Lécousse.

LA VARIANTE 3

- **7,3 km de tracé** ;
- Une **réutilisation de la RD 706** jusqu'au carrefour avec la RD 113, puis des **voies nouvelles** pour relier la RD 806.

PRINCIPAUX EFFETS ET ENJEUX

- Un tracé permettant d'**éviter la forêt de Fougères et la zone d'activités de la Meslais** ;
- Des emprises sur les **milieux agricoles** ;
- Des impacts sur les **périmètres de captages Fontaine la Chèze** ;
- Un tracé nécessitant la traversée du **quartier des Cotterêts** ;
- **Des viaducs envisagés** pour la traversée de l'étang des Cotterêts et de la vallée du Nançon ;
- Un **report important du trafic des voies du nord de l'agglomération** sur les nouveaux barreaux.

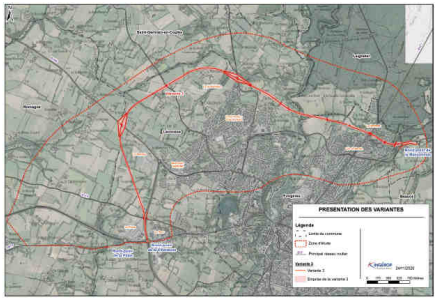

Le Contournement nord de Fougères

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Les variantes proposées :
variantes 4 à 6 ainsi que
les aménagements cyclables envisagés

LA VARIANTE 4

- **6,8 km** de tracé ;
- Un tracé **intégralement neuf**, du barreau de la RN 12 jusqu'au giratoire de la Massonnais.

PRINCIPAUX EFFETS ET ENJEUX

- Un contournement de la **zone urbaine**, sauf à l'est (quartier de la Verrerie) ;
- **Des emprises sur les milieux agricoles**, traversée du **secteur Pâtis de la barre**, ainsi qu'un impact sur les **périmètres du captage Fontaine la Chèze** ;
- Un **allègement du trafic sur le réseau actuel** (limitation des nuisances, favorable aux déplacements doux) ;
- Des **giratoires ouest soulagés** et une **connexion directe à la RN 12.**

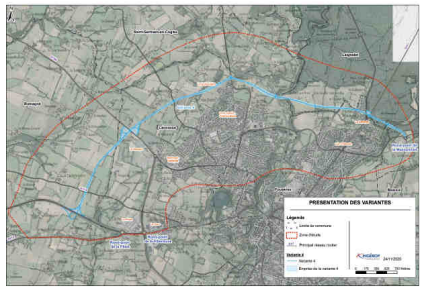

LA VARIANTE 5

- **7,6 km de tracé** ;
- Un tracé **intégralement neuf**, du barreau de la RN 12 jusqu'au giratoire du Massonnais (davantage au nord que la variante 4).

PRINCIPAUX EFFETS ET ENJEUX

- Des **zones urbaines évitées**, ainsi que la **zone d'activités de la Meslais** ;
- **Des emprises sur les milieux agricoles** ;
- Des impacts sur la forêt **de Fougères ainsi que sur les périmètres de protection des captages de Fontaine la Chèze et des drains de la forêt** ;
- Un **report du trafic**, bien que plus limité que pour les variantes 3 et 4.

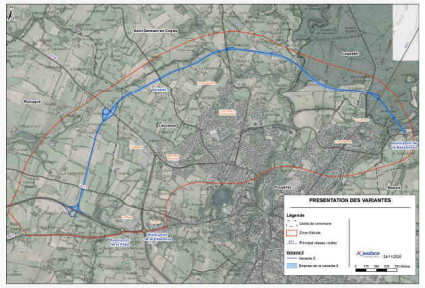

LA VARIANTE 6

- Un tracé **de 7,8 km** ;
- Un tracé **intégralement neuf**, à partir du sud-ouest du barreau de la RN 12 puis similaire à la variante 5 à partir de la voie communale de la Guiberdière.

PRINCIPAUX EFFETS ET ENJEUX

Des effets très proches de ceux de la variante 5, sur les milieux agricoles, humains et écologiques.

La variante 6 a pour enjeu l'évitement maximum des zones urbaines de façon à ne pas contraindre leur développement sur le long terme.

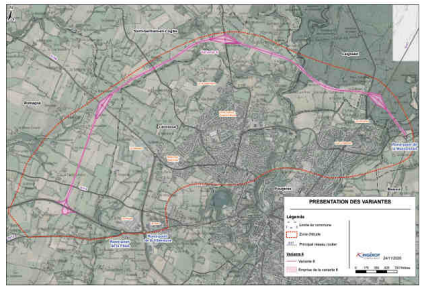

Focus sur les aménagements cyclables :

Le projet de contournement s'accompagne d'une réflexion autour de la **mise en place de liaisons cyclables pour faciliter les déplacements quotidiens.** Des liaisons sont proposées pour rejoindre à courte distance les zones d'emplois et les zones de report modal (gare, aires de covoiturage, etc.), en complément des aménagements existants dans la ville notamment. Les itinéraires aménagés seront d'ailleurs, le plus possible, séparés de la chaussée pour garantir confort et sécurité.

Vous trouverez les détails sur les aménagements cyclables en page 68 du dossier de concertation.

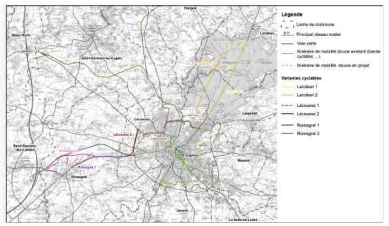

Le Formulaire d'expression

Contournement de Fougères

Du 18 janvier au 28 février, participez et donnez votre avis !

1/ Opportunité : le projet me paraît-il pertinent ? Pour quelles raisons ?

.....

.....

.....

.....

2/ Les variantes routières proposées à la concertation :

Parmi les 6 tracés routiers envisagés, nous vous invitons à faire part de vos remarques, avis, en considérant les projets de tracés à la fois à l'est et à l'ouest de la RD 798, et en fonction des enjeux identifiés dans le dossier de concertation (enjeux environnementaux, de flux, socio-économiques, etc.).

- Certaines variantes me semblent-elles opportunes, et pour quelles raisons ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- D'autres me semblent-elles à éviter, et pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

3/ Les liaisons cyclables envisagées :

- Les liaisons proposées me paraissent-elles pertinentes ? Et pour quelles raisons ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Quels types d'aménagements pourraient m'inciter à me déplacer (plus souvent) en vélo ?

.....

.....

.....

.....

.....

4/ Quels sont pour moi les enjeux majeurs à considérer dans la suite des études ?

.....

.....

.....

.....

.....

5/ Expression libre sur le projet :

.....

.....

.....

.....

.....

6/ Coordonnées : *(le Département s'engage à ce que les données personnelles collectées via ce formulaire et leur traitement soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel et ne soient utilisées que dans le cadre de la concertation au sujet du contournement Nord de Fougères)*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Commune : .....

Merci pour votre participation.

Le Dossier de concertation

SOMMAIRE

POURQUOI UN PROJET DE CONTOURNEMENT DE FOUGERES ? 4
L'HISTORIQUE DU PROJET & LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION 6
L'HISTOIRE DU PROJET ET DE L'AIRE D'ETUDE 6
UN PROJET QUI S'ARTICULE AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION TERRITORIALE 7
LE CONTEXTE TERRITORIAL 10
FOUGERES, POLE INTERMEDIAIRE OFFRANT EMPLOIS ET SERVICES A UN IMPORTANT BASSIN DE VIE 10
LES MOBILITES 13
LES GRANDS ENJEUX A CONSIDERER 18
L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE 18
L'AGRICULTURE 22
LE CADRE DE VIE ET L'URBANISATION 23
LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE 25
LES VARIANTES SOUMISES A CONCERTATION 28
VARIANTE 1 : UN AMENAGEMENT SUR PLACE 29
VARIANTE 1 30
VARIANTE 2 35
VARIANTE 3 43
VARIANTE 4 48
VARIANTE 5 53
VARIANTE 6 58
SYNTHESE DE L'ANALYSE SOMMAIRE DES VARIANTES 63
LES LIAISONS CYCLABLES ENVISAGEES 65
LES OBJECTIFS POURSUIVIS 65
LES LIAISONS ENVISAGEES 66
DU 18 JANVIER AU 28 FEVRIER 2021 DONNEZ VOTRE AVIS ! 70
ANNEXES 72

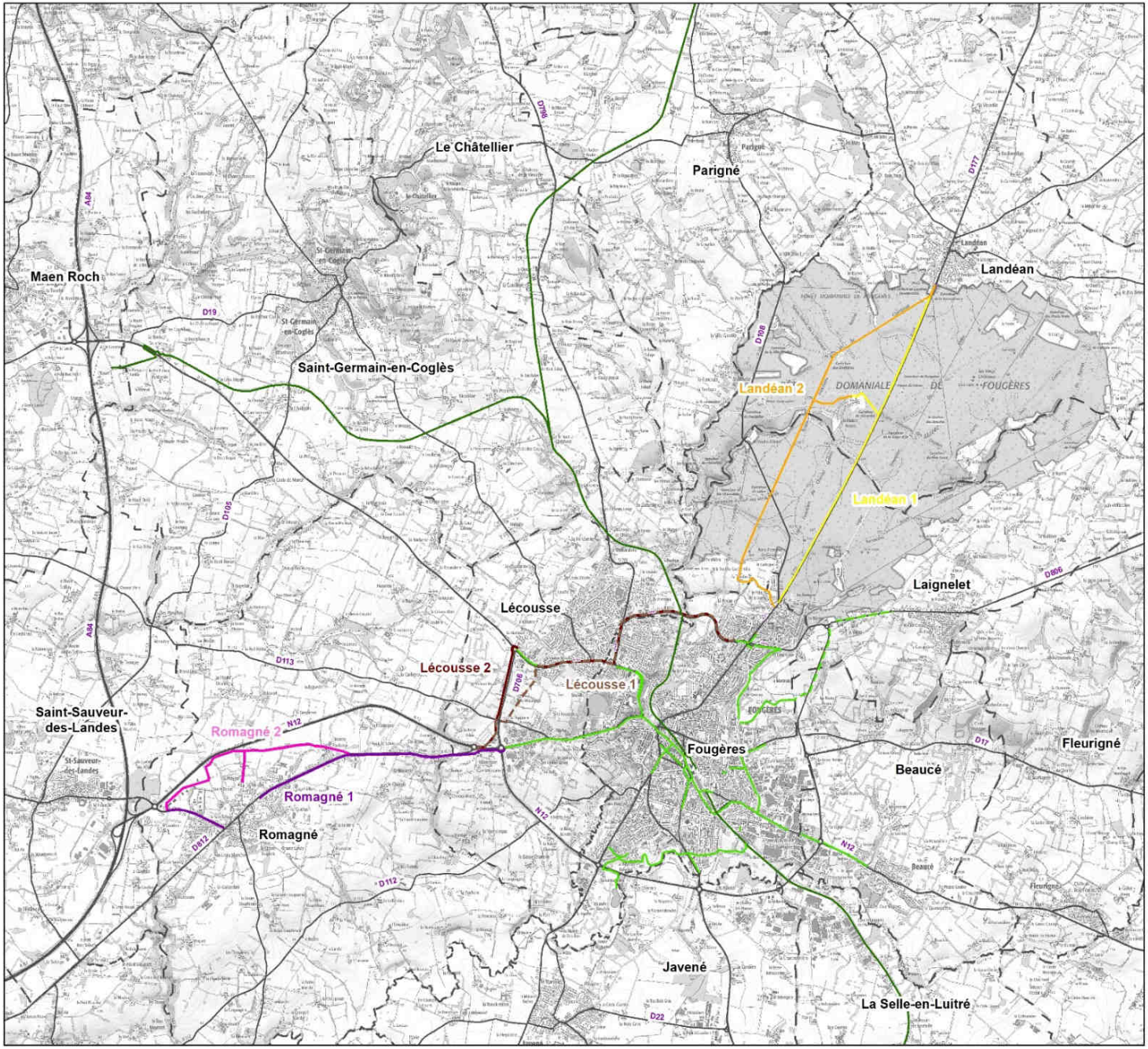

PRESENTATION DES LIAISONS CYCLABLES

Légende

- Limite de commune
- D17 Principal réseau routier
- Voie verte
- Itinéraire de mobilité douce existant (bande cyclable, ...)
- Itinéraire de mobilité douce en projet

Variantes cyclables

- Landéan 1
- Landéan 2
- Lécousse 1
- Lécousse 2
- Romagné 1
- Romagné 2

N

INGÉROP

16/12/2020

0 500 1 000 1 500 2 000 Mètres

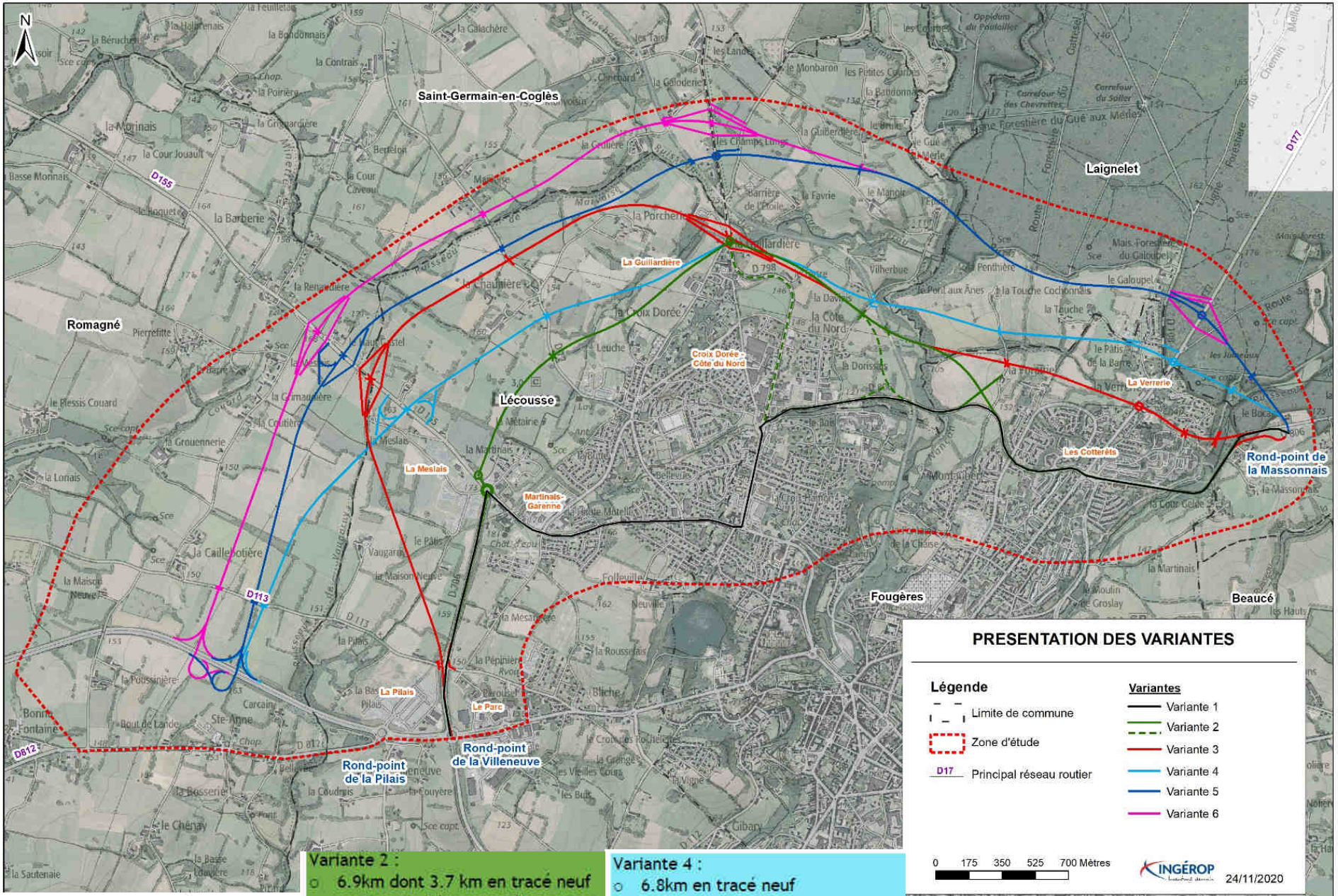

Variante 0 : Rien n'est fait

Variante 1 (aménagements sur place) :
- 6.5km
- pas d'emprises

Variante 2 :
- 6.9km dont 3.7 km en tracé neuf
- environ 15.5 hectares d'emprises

Variante 3 :
- 7.3km dont 6.9 km en tracé neuf
- environ 34 hectares d'emprises

Variante 4 :
- 6.8km en tracé neuf
- environ 33.5 hectares d'emprises

Variante 5 :
- 7.6km en tracé neuf
- environ 35 hectares d'emprises

Variante 6 :
- 7.9km en tracé neuf
- environ 42.5 hectares d'emprises